

RETRAITES, FINANCEMENTS

Les aides à domicile de l'Adar en grève

SAMBRE-AVESNOIS Les aides à domicile de l'Adar ont fait grève contre la réforme des retraites et le manque de moyens dans leur profession.

C'est un fait assez rare pour être relevé, jeudi 5 décembre, les aides à domicile de l'Adar ont fait grève. Une grève présente toutefois, puisque de même que les personnels soignants des hôpitaux, leurs services sont essentiels auprès de nombre d'usagers dépendants. Ce jour-là, les aides à domicile travaillaient donc avec un brassard et distribuaient des tracts aux personnes qu'elles visitaient. Quant au standard, il ne prenait plus que les appels d'urgence. Principale raison de cette grève, bien sûr, la réforme des retraites. Sergine Roze, déléguée syndicale CFDT et Christine Leclercq, déléguée syndicale CGT, expliquent : « Les aides à domicile ont souvent des carrières fractionnées, leurs emplois sont à temps partiel et dans notre profession, il faut 13 ans pour sortir du SMIC. » De ce fait, le régime par points risque fort de les pénaliser. Un problème quand on sait que le métier d'aide à domicile peine déjà à créer des vocations. Le directeur de l'Adar Alain Beaurepaire abonde : « Nous avons du mal à recruter, ne serait-ce que pour les remplacements d'été. » Or, on estime que d'ici à 2050, le nombre de personnes âgées sera multiplié par deux. L'aide à domicile aura donc besoin de bras. Les syndicalistes insistent aussi sur le quotidien éprouvant de la profession :



Les administrateurs de l'Adar Claudine Trap, Rose-Marie Durieux et Charles Lictevout, ainsi que la direction, soutenaient cette grève.

passer beaucoup de temps sur la route, soulever des patients à la force des bras et recueillir leurs confidences. D'ailleurs, les métiers de l'aide à domicile enregistrent deux fois plus d'accidents du travail que le secteur du bâtiment. « Celles qui arrivent encore à faire tout ça à 64 ans, je leur tire mon chapeau », s'exclame Christine Leclercq. Enfin, plus largement, l'équipe de l'Adar dénonce le manque de moyens chro-

nique, avec des tarifs de prestations inchangés depuis 4 ans et des conseils départementaux qui n'arrivent plus à maintenir le niveau des allocations autrefois versées par l'Etat. De plus, la loi sur la dépendance et le vieillissement, qui était très attendue, vient d'être repoussée d'un an. « Ça fait des années que les gouvernements se refilent la patate chaude », soupire Alain Beaurepaire.

Antoine Pisano